Japprends à mieux me connaître et je reprends confiance

Santé Pair pourra ressens carilla vécu

C'est un outil pour mes

proches, ils me

comprennent et savent

comment m'aider

m'exprime et janticipe

#### **ALLIANCE**

avec les proches et soignants

## Prévention Savoir comment réagir

# Mes souhaits

**AUTONOMIE** 

Droit



#### **UN DOCUMENT**

Pour les personnes vivant avec un trouble psychique

#### **POUR CHOISIR ET PLANIFIER**

exprimer à l'avance mes souhaits concernant ma santé mentale

## maintenir mon bien-être

APPRENDRE À MIEUX ME CONNAÎTRE ANTICIPER GRÂCE À UN PLAN

A rédiger quand ça va bien...

## Pourquoi remplir mes Directives Anticipées (incitatives) en Psychiatrie?

Parce que c'est un support pour discuter avec mes proches et les professionnels quand ça ne va plus... Pour mieux participer aux décisions qui me concernent.

Ce document ne peut pas forcer les professionnels à respecter mes choix, mais il sert à les inciter à appliquer mes volontés dans la mesure du possible.

#### Comment les utiliser?

Les rédiger avec l'aide d'un pair professionnel (une personne qui vit aussi avec des troubles psychiques), un soignant, ou même seul. A modifier au fil du temps, si besoin...

### et surtout... À partager!

AUX PROCHES

AUX SOIGNANTS

POSSIBILITÉ DE LES INCLURE DANS LE DOSSIER

MÉDICAL

### Quand les utiliser?

Dans les moments où ça ne va plus. Quand j'ai besoin de me souvenir de ce qui m'aide, de ce qui ne m'aide pas, de mes ressources.

Quand je ne suis plus en mesure de parler pour moi. Quand les autres ne m'écoutent plus.

En cas d'hospitalisation, de crise.

# De quoi les DA(i)P sont-elles composées ?

- Désignation d'une personne de confiance
- Connaissance de soi/ anticipation des crises
- Les traitements
- Les lieux de soin / les accompagnants
- les alternatives
- Les remarques personnelles